Me Brouet Procureur En la Cour

Declare a Me Cornu aussi Procur

En la Cour au son a Vou

R. d. d.

Quil ocuppera pour les administrateurs du College Royal de Chirurgie de Paris sur l'assignation a eux donnée a la Requete dud. Me Cornu aux Requetes du palais aux fins des sentence Et exploit des meme jour premier fevrier present mois et ce sans aucune approbation prejudiciable et sous toutes reserves de droit dont acte.

Le six fevrier mil sept cent quatre vingt trois Signifié et laissé copie

formand

Cornu

Brouet

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

8

GEN D. PARIS
P·P·I SOL 2 D·